



Les Echos de VAOUR

Bulletin municipal de la commune de Vaour septembre 2017 - n°3

Le mot de l'équipe municipale

Fin juillet 2016, nous avons organisé un chantier international pour nettoyer la Commanderie de la végétation qui envahissait les murs.

L'étape suivante sur le chemin de la préservation de ce bâtiment historique est une étude archéologique du site et une sécurisation des murs afin d'éviter que l'érosion et le temps qui passe ne mettent à mal ce qui reste de ce témoin du passé.

Nous avons adhéré à la Fondation du Patrimoine qui se charge de récolter les dons privés qui nous permettront de mener à bien ce projet.

Faut-il rappeler l'importance historique de ce patrimoine, que nous avons le devoir de préserver pour les générations futures ?

Cet objectif est l'affaire de tous. Si vous partagez cette conviction et souhaitez participer à la préservation de la Commanderie, vous trouverez un bon de souscription à l'intérieur de cette édition des Échos de Vaour. Chacun peut participer à la hauteur de ses moyens. Ce sont, vous le savez, les petites rivières qui font les grands fleuves !

Quelle que soit votre contribution, nous vous en remercions d'avance.

Bernard Holderlé

Sommaire

Informations municipales	2
Commissions	3
Vaour en transition	4
Vie du village : Rémi	5
Vie du village : Punaises de lit	6
Patrimoine	7
Histoires de Vaour	8 – 9
Été de Vaour	10
Brèves	10
Petites annonces	11
Informations pratiques	12



INFORMATIONS MUNICIPALES

Synthèse du Conseil Municipal du 15 juin 2017

Les comptes-rendus officiels des Conseils Municipaux sont disponibles à la mairie et sur le site

Délibérations

Le conseil municipal décide de céder en bail emphytéotique un bâtiment de la Cité du Lac à l'habitat social Pact 81 pour une durée de 25 ans. Ce dernier va rénover ce bâtiment et le louer en tant que logement social.

Il est décidé d'engager la procédure administrative auprès de la Préfecture afin de céder une partie du Patus de Magné aux riverains. Les propositions de vente seront soumises au vote des électeurs de la section.

Informations générales

Aménagement : une réunion a eu lieu avec

Atmosphère concernant l'aire de jeux prévue dans le pré du Muret.

Eau : les travaux sont prévus en octobre ou novembre, en même temps que ceux pour l'appartement de la Cité du Lac.

Le système dont la mairie s'est doté il y a 2 ans est amorti. Il n'y a plus que 20 % de fuites. La nouvelle tarification a été mise en place, elle incite à consommer moins d'eau.

Réunions citoyennes : questions sur la pertinence de leur maintien.

Entretien de chemins : la 4C entretient la Gréshinola. Certains chemins ont été déclassés, la commune n'est plus obligée de les entretenir.

Synthèse du Conseil Municipal du 20 juillet 2017

Délibérations

Approbation des modifications des statuts de la 4C à travers le transfert de la compétence «aménagement numérique du territoire» à la communauté des communes, étant entendu que le Département du Tarn, en tant que maître d'ouvrage du réseau d'initiative publique tarnais, sera propriétaire et gestionnaire de ce dernier.

Budget : approbation de réajustements des comptes. Ouverture de crédits supplémentaires de 4170 Euros.

Informations générales

Bâtiments : Stéphane Dury a le projet de racheter le fonds de commerce de l'épicerie de Vaour cet automne.

Le programme concernant la restauration des toilettes publiques est en cours.

pas de Conseil Municipal au mois d'août, ce sont les vacances



Rectificatif:

A la demande de Maître Edouard Jung, avocat, nous rectifions une phrase parue dans les Échos de Vaour en octobre 2016. Il faut lire: Monsieur Arphi, ainsi que Madame Baylac, Monsieur Le Got, Monsieur Vigroux, Monsieur Rey, Monsieur Ramette, Monsieur Guénée, Monsieur De Rogez et Monsieur Tortosa ont introduit un recours au tribunal administratif de Toulouse demandant l'annulation de l'arrêté municipal du 21 décembre 2015.

La commune a sollicité l'intervention du CAUE concernant de futurs aménagements sur son centre bourg, afin d'optimiser l'aménagement de ce secteur et en particulier soigner la circulation douce. L'attention du chargé d'étude paysagiste a notamment porté sur la réduction de la vitesse des véhicules de traverse et sur la nécessité d'améliorer les liaisons entre les différents équipements de la commune (Mairie, Médiathèque, MSAP, école, Bar Asso, commerces...)

Dans son rapport, l'expert consulté note notre volonté d'améliorer les équipements des espaces de rencontre, d'intégrer le végétal dans les nouveaux équipements, de traiter les entrées du bourg tout en permettant le maintien d'événements festifs au sein de l'espace public. Son attention a également porté sur la mise en valeur du patrimoine, tel que le haut mur en pierre de la place, la mairie, l'église, les façades du centre bourg, le lavoir, les fontaines, etc. Un compte-rendu détaillé assorti des propositions seront rendus début 2018. A suivre...

COMMISSIONS

Commission Aménagement - Projet Aire de jeux

La Commission Aménagement prévoit de faire une nouvelle aire de jeux sur la partie basse du pré du Muret. Il s'agit d'une structure naturelle, entièrement construite en troncs de châtaigniers de provenance locale (merci Pierre pour le bois et Bernard pour le transport), au gré de la fantaisie des constructeurs et de la forme des troncs : un château poétique, un pont de singe, des tourelles, deux ou trois plateformes, quelques passerelles... De quoi unir l'imaginaire et la gymnastique ! Il y en aura pour les petits comme pour les grands et la construction s'agrandira au fil des années en fonction des idées des enfants. Tout cela, bien sûr, dans le strict respect des normes de sécurité en vigueur.

Un peu comme ceci :

(photo non contractuelle, évidemment ! On s'inspire, c'est tout.)



Ludo sera le maître d'œuvre, mais de nombreux bras seront nécessaires pour préparer les troncs, les écorcer et en adoucir les extrémités, pour porter, aider, soutenir... Les parents qui se réjouissent de voir leurs enfants s'amuser sur cette structure fantastique sont les bienvenus aux ateliers collectifs supervisés par Ludo, durant l'hiver. Merci de prendre déjà contact avec lui (06 21 97 27 96).

Ce projet est soutenu financièrement par Richard et Dennis, ce qui nous permet non seulement de planifier une belle construction de départ, mais aussi d'assurer le terrassement du chemin d'accès, la construction d'un escalier pour relier le pré au parvis et la pose d'une barrière de sécurité tout le long du mur (merci Roland).

Quand écologie rime avec économie...

Les ressources de la planète ne sont pas inépuisables. Elle ne peut fournir en un an que ce que nous consommons en un an. Or, les Terriens consomment, en moyenne, une fois et demi plus que ce que la Terre peut nous donner. Et les Français, deux fois et demi. Nous pouvons tous diminuer nos consommations. En commençant par les progrès les plus faciles, nous nous encourageons à faire chaque jour quelques pas de plus vers des comportements moins énergivores.

Aujourd'hui, quelques petits trucs simples et bon marché, qui allègent autant nos poubelles que nos portefeuilles :

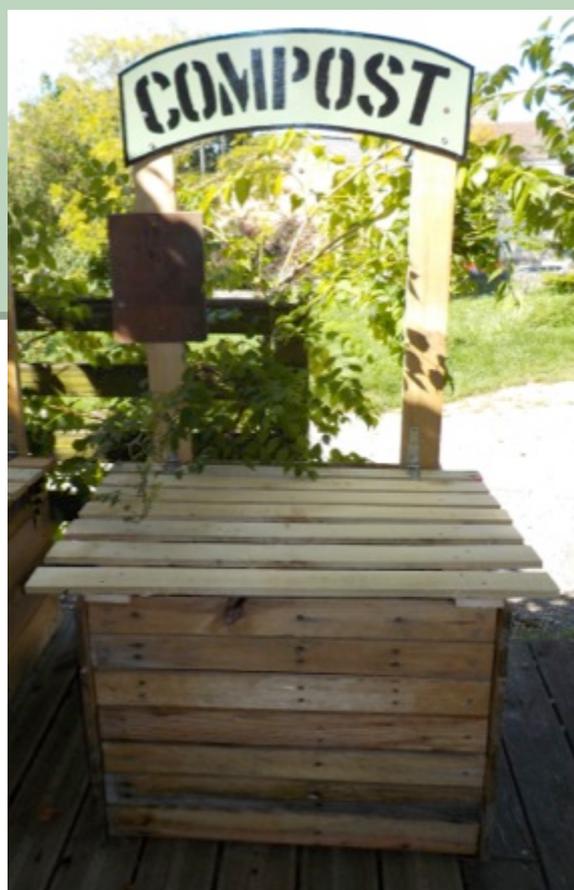
- N'utilisons plus de film alimentaire, une boîte avec un bon couvercle fait l'affaire. Quant au papier alu, si nous ne voulons pas nous en passer, recyclons-le au moins !
- Au diable les lingettes, même biodégradables ! Un chiffon convient souvent très bien.
- Diminuons notre consommation de mouchoirs en papier : issus de bois, blanchis au chlore, leur fabrication consomme beaucoup d'eau. Les mouchoirs en tissu ont fait leurs preuves.
- Savons liquides et gels douche, attention ! Ils coûtent chers, on en emploie souvent trop, les flacons ne durent pas longtemps et ne sont pas recyclables. Alors que le savon dur dure...
- Idem pour l'eau minérale en bouteille, qui coûte jusqu'à 300 fois plus cher que l'eau du robinet. Et si le léger goût de chlore vous gêne, laissez-la décanter quelques heures dans une cruche. Le chlore, ça s'évapore...
- Tâchons de proscrire les produits jetables : rasoirs jetables, briquets jetables, stylos jetables, gadgets jetables, rien de tout cela ne se recycle. Et avant ces inventions commercialement intéressantes, on s'en passait très bien.
- Réutilisons nos sacs, nos boîtes et nos pots pour faire nos courses au marché ou à l'épicerie. C'est autant d'emballages en moins dans nos poubelles.

Recyclons, Réduisons, Réutilisons.

Sans faire trop d'effort, chaque geste peut être mieux réfléchi. Apprenons à remettre en question nos automatismes et nos habitudes. On peut ne pas être d'accord avec ces petites astuces, d'autres solutions existent, mais de manière générale, le meilleur déchet, c'est « pas de déchets » ! Le recyclage, c'est bien, mais c'est une industrie qui consomme. **C'est mieux que rien, mais rien, c'est mieux !**

Suite à l'action « vélo électrique » à l'occasion de la Fête du village, 5 personnes se sont dotées d'un nouveau vélo ! C'est un beau succès. Chacun a bénéficié d'une réduction « vaouraise », mais aussi d'une prime de 200 euros offerte par L'État. C'est encore possible si vous le souhaitez. Cette offre dure jusqu'à la fin de l'année. Pédalez léger, mais pédalez !

Deux bacs à compost collectifs sont disponibles : l'un à la Place du Coq et l'autre aux poubelles, près de la caserne des pompiers. Ils sont régulièrement vidés et les déchets sont mis à composter au Jardin d'Émerveille, où vous pouvez recevoir du bon compost pour votre jardin. Des seaux à couvercle y sont également à votre disposition.



Rémi et le jardin d'Émerveille

Rémi est arrivé à Vaour en 2009. Après un BPREA en maraîchage biologique, une formation d'herboristerie et en production de plantes médicinales et aromatiques, il s'est installé sur une parcelle en friche et en a fait un merveilleux jardin, qui préserve la biodiversité sous toutes ses formes.



Animé d'un enthousiasme sans faille, il tient boutique sur les marchés de Cordes et de Saint-Antonin avec ses plants de fleurs, d'aromatiques et de plantes potagères, qu'il vend également à Vaour dans sa serre.

L'association « Le jardin d'Émerveille » a vu le jour en 2016. En plus de journées Portes Ouvertes, elle organise régulièrement des formations et des stages en jardinage naturel, permaculture, cuisine sauvage, connaissance des plantes sauvages, alimentaires et médicinales, et herboristerie familiale.



Rémi anime ses cours de jardinage tous les premiers mercredis du mois et le club nature pour les enfants les mercredis après-midi durant l'été.

Vous pouvez également suivre la vie du jardin d'Émerveille sur Facebook et YouTube où Coline et Remi partagent leurs activités et leur passion dans de nombreuses vidéos.

Le jardin est ouvert au public et propose régulièrement des visites commentées. Il se trouve à 1 km du bourg sur la D15 en direction de Gaillac.

Toutes les infos et vidéos sont aussi visibles sur le site internet :
<http://remikulik.wixsite.com/lejardindemerveille>

Petite vicieuse, la punaise de lit !



Cet été, il y a eu un cas d'infestation par les punaises de lit dans une habitation du village. Soyons vigilants, parce que ce n'est vraiment pas drôle !

De couleur brune à beige, très plates, mesurant de 4 à 7 mm, les punaises de lit ne volent pas, ne sautent pas mais elles piquent ! Elles sont en recrudescence aux États-Unis (invasion en 2011 à New-York), au Canada et en France (actuellement Paris, Clermont-Ferrand ainsi que le Chemin de Compostelle). Certains quartiers de Toulouse sont également infestés. Une femelle pond entre 200 et 500 œufs (taille 1 mm) au cours de sa vie (de 6 mois à 1 an). Les jeunes sont de couleur claire et peuvent se voir à la loupe.

Vous ne la verrez gambader que la nuit, vous ne trouverez pas ses nids de pontes car ils sont derrière les plinthes, derrière les interrupteurs ou les prises électriques, entre les lattes du plancher, entre deux planches d'un meuble, derrière une tête de vis, derrière un poster, une tenture ou un tableau, dans un ourlet textile, dans une fermeture éclair, bref c'est un fléau ! Elles vivent préférentiellement dans les chambres à coucher et les salons avec canapés, parce qu'elles affectionnent le textile, la literie, les matelas et les coussins. Elles sont attirées par le gaz carbonique que nous exhalons.

Vous comprendrez que vous êtes infestés :

- si vous identifiez une punaise adulte
- si vous êtes piqués souvent la nuit (elle peut faire jusqu'à 90 piqûres en une nuit)
- si vous voyez d'étranges petites tâches d'encre noire (déjections) sur votre matelas, oreiller, sommier, meubles, rideaux, etc. Elle fréquente les sièges de bus, d'avion, de train, les internats, les lits d'hôtels, de maison de retraite et même d'hôpitaux !!!



La contamination des logements peut se faire par transport passif : par l'homme, par des valises, de la literie, des vêtements, des meubles récupérés ou d'occasion. Mais elles se déplacent également toutes seules comme des grandes, de quelques mètres à quelques dizaines de mètres, à la recherche d'un repas sanguin ! Elles ne transmettent pas de maladies à l'homme, mais elles piquent pour se nourrir ! Les piqûres ressemblent à des piqûres de moustiques, se présentent souvent en ligne et provoquent d'importantes démangeaisons.

En cas d'infestation, il faut agir vite ! Pour vous en débarrasser, soit vous faites appel à un professionnel (coût certain, résultats trop souvent non garantis et parfois logement endommagé à cause des traitements à la chaleur), soit vous luttez manuellement et courageusement (c'est très long, très fastidieux, assez pointu et pas garanti non plus...)

Pour plus d'informations, prenez contact avec la MSAP qui a constitué un dossier bien complet ou avec lse, qui en connaît un brin.



Fête de la pomme et de la Transition

samedi 14 et dimanche 15 octobre sur le Causse de Penne-Vaour

Tout un week-end d'animations, organisé par Familles Rurales du Causse, autour de la Transition : pratiques de respect de l'environnement et de modes de vie durable.

Au programme: presse de jus de pomme, stands tri des déchets et compost, balade naturaliste, visites d'exploitations agricoles, de jardins partagés, d'éco-habitat, expo photo, friperies, animations autour du "Jour de la nuit", ateliers nature pour les petits et les grands, baptêmes d'auto-stop...

Le week-end précédent, les 7 et 8 octobre, c'est sur le Cordais que la Transition sera à l'honneur autour du Village des Possibles, organisé par l'Escale.

Retrouvez tout le programme dans la plaquette ci-jointe.

PATRIMOINE

Agissons pour la sauvegarde de la Commanderie



A vol d'oiseau la Commanderie est proche du bourg... Le Service de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn a fait des recommandations pour la sécurisation et la mise en valeur de la Commanderie. La prochaine étape consiste en une étude archéologique du bâti avec des relevés précis de l'ensemble des vestiges et des sondages sur certaines zones méconnues, dont l'enceinte médiévale. Cette étude sera faite par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) en concertation avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Vous pouvez participer à son financement en adressant vos dons (déductibles des impôts) à la Fondation du Patrimoine www.fondation.patrimoine.org/51539 ou en utilisant le bulletin de souscription joint à ce numéro des Echos.

A ce jour, 750 euros ont déjà été collectés ! Nous remercions chaleureusement les premiers donateurs associés au succès de cette collecte.

Canto « Anem cercar d'erbeta » amé iéu

Notre patrimoine, c'est aussi notre belle langue occitane que des gens pratiquent encore à Vaour. Cette petite chanson enfantine vous permettra de leur demander des conseils de prononciation et vous pourrez aussi échanger des recettes d'omelette.

*Anem cercar d'erbeta
Anem cercar d'erbeta
Per faire la moleta
Virem-la, tornem-la
La moleta dins lo plat.*

*Allons chercher de l'herbette
Allons chercher de l'herbette
Pour faire l'omelette
Tournons-la, retournons-la
L'omelette dans le plat.*

Merci aux villageois qui ont relu et corrigé ce texte

Un concert de musique classique à la Commanderie de Vaour en 1971

Gérard Le Got

À la fin des années 60, une équipe du CNERAD débarqua à Vaour ; je ne sais plus trop ce que signifiait l'acronyme sinon qu'il s'agissait d'une mission initiée par le Ministère de l'Agriculture et dont le but était d'étudier in situ les possibilités de dynamiser un secteur réputé pauvre et plutôt isolé. Installés depuis plusieurs mois, ces ingénieurs ont fait un travail de terrain considérable en explorant tous les champs d'activités susceptibles d'ouvrir des perspectives nouvelles : économie rurale, habitat, agriculture, tourisme, offre culturelle, etc.



Bien avant que le concept de « Communauté de communes » hante les esprits, ils préconisèrent la solidarité et la complémentarité inter-villageoise eu égard à la faiblesse démographique de nos villages ; plutôt que de multiplier des équipements peu satisfaisants telles les salles « polyvalentes » qui fleurissaient ici et là (La salle polyvalente, qui sert à tout qui sert à rien, comme dira plus tard Yannick Jaulin), il convenait de tirer parti de la géographie pour équiper le secteur d'installations attractives, par exemple camping à Penne en profitant des bords de l'Aveyron, tennis à Milhars ou vraie salle à Vaour.

Inutile de développer les idées prémonitoires qu'agitaient ces animateurs développant débats avec la population, concertations, cette effervescence s'étant heurtée à la prégnance des clochers et du chacun pour soi. Néanmoins, des travaux des commissions était née une association baptisée « Animation et Découverte » créée avec quelques amis dont le but était de promouvoir tourisme et diffusion culturelle à travers ce modeste canton.

Le financement de base devait être assuré par une contribution annuelle de 1 franc par habitant et par commune. Plus d'enthousiasme que d'argent et une vision plus balbutiante que réaliste des actions à entreprendre.



Le hasard, qui vient parfois au secours des innocents, nous a permis de rencontrer Fred Muccioli, professeur de violon au conservatoire de Toulouse, échoué à l'Hôtel du Parc le temps d'un week-end, au moment où nous commençons à dégager le passage descendant à la voûte de la commanderie ; de ce qu'il en restait... Mr Muccioli voulut tester l'acoustique du lieu qui lui parut convenable et l'idée d'un concert fut adoptée dans un de ces moments de délires inconscients.

les 3 photos : « Fond(s) privés »

La première euphorie passée, il fallut se rendre à l'évidence ; le projet était irréaliste, la tâche insurmontable, mais puisque nous nous étions imprudemment engagés, il n'y avait plus qu'à !

Mon copain J. et moi avons pris nos congés annuels et en avant pour le déblaiement de l'accès : éboulis, ronces, arbrisseaux. Quant à la voûte, blocs de pierre, détritiques en nombre (issus du cimetière pour partie) vestiges divers mais ni squelette ni trésor... Les lieux dégagés nous avons entrepris de les aménager avec les moyens du bord : une scène prêtée par Cordes, les chaises je ne sais où ; grâce au concours et à la diplomatie de l'abbé G. la scène fut somptueusement aménagée par « l'emprunt » de tout ce que les églises environnantes recelaient de tapis, candélabres et chandeliers divers, les plantes vertes provenant d'une jardinerie complaisante. Faute d'électricité, il fallait bien offrir aux artistes et au public un éclairage qui se révéla plus proche du XVIII^{ème} siècle que de nos festivals actuels. Un de nos complices, bricoleur ingénieux (il se reconnaîtra si d'aventure il lit ces lignes) eut la merveilleuse idée de fabriquer un splendide lustre en récupérant un râtelier abandonné ; débarrassé de ses barreaux remplacés par des cierges « longue durée », acquis auprès du fournisseur de la cathédrale Saint-Étienne à Toulouse, et apparié, il fut accroché par de solides chaînes à l'ouverture se trouvant au centre de la voûte.

Afin de baliser le chemin d'accès à la Commanderie, nous eûmes l'idée saugrenue de fabriquer des torches à l'aide de poix et d'étoupe sans autre résultat qu'une fumée noire et âcre qui eut pour seul mérite de déclencher quintes de toux et accès de fou-rires salutaires dans ces moments de grande tension. Ah, l'amateurisme ! Et l'on se détermina à l'achat de vraies torches.

Les dieux climatiques ne sont pas toujours cléments à l'égard des esprits entreprenants et la semaine précédant la manifestation, il a plu d'abondance ; tous les jours. Catastrophe. Faute de toiture et d'une étanchéité fût-ce symbolique, la salle voûtée menaçait de se transformer bientôt en bains-douches municipaux. Mais c'est dans les moments de détresse ou de grands découragements que se révèle la camaraderie et nous reçûmes d'appréciables renforts villageois notamment de la part des forestiers locaux. Cette main d'œuvre bienvenue se hâta de débarrasser le dôme de toute végétation et imagina de le recouvrir de tonnes de sciure, matériau disponible à profusion sur place et beaucoup moins cher que le papier buvard. Une fois les bâches posées, l'imperméabilité se révéla acceptable sauf que ruissellements et infiltrations ne tarissaient pas ; il fut vite imaginé d'installer des braseros de fortune faits de bidons alimentés en bois par une dizaine de personnes se relayant jours et nuits. Et ma foi, le résultat se trouva étrangement surprenant : le samedi de Pentecôte 1971 la salle voûtée avait fière allure ; les murs rendaient une chaleur digne des meilleurs radiateurs et les pierres avaient pris des teintes allant de l'ocre au brun du plus bel effet.

Qui dira si le succès de la soirée fut imputable à la curiosité, à une certaine empathie ou au goût de quelque uns pour la musique ? Toujours est-il que la salle était comble et que le concert se déroula dans de fort bonnes conditions grâce au courageux et talentueux trio de musiciens bénévoles : Mademoiselle Casteran, soprano, Monsieur Muccioli, violoniste et une pianiste dont, à ma grande honte, je parviens pas à me rappeler le nom.

Dans la foulée, l'association organisa deux soirées théâtrales dans l'église de Penne et une manifestation de moindre intérêt à Milhars. On a toujours tort d'être en avance sur son temps. Les esprits n'étaient pas mûrs et dire que ces initiatives susciterent un enthousiasme délirant des édiles de l'époque serait pour le moins excessif ; pire, certains des animateurs furent l'objet d'une sorte de Mac Carthysme rural absurde et malsain et « Animation et Découverte » dut se mettre en sommeil. Il faudra attendre 1986 (15 ans), la naissance de « l'Été de Vaour » et l'élection d'une nouvelle équipe municipale pour que la Commanderie suscite un regain d'intérêt. Des travaux importants seront alors entrepris, charpente et toiture dès 1989, puis reconstruction des murs et au fil des programmes les aménagements que l'on connaît.



ÉTÉ DE VAOUR

Cette 32ème édition du festival L'été de Vaour fut une magnifique réussite, malgré toutes les difficultés que nous avons eues pour la préparer. La soirée de soutien a été un formidable élan de générosité, de convivialité et de solidarité, avec plus de 900 repas servis ! Le festival en lui-même a bénéficié de 5 jours de beau temps pour 98 % de remplissage des spectacles et de bien belles soirées à danser sous les guinguettes. Plus de 140 bénévoles, dont plusieurs habitants du coin qui ont profité de cette période de crise pour s'investir, ça fait plaisir ! Et une exposition médiatique forte avec des articles et des reportages au niveau national (Le Monde, TF1, France 3 région,...), qui prouve encore une fois la qualité et la renommée au niveau national de notre évènement de village.

Au moment où nous vous écrivons, nous sommes encore en train de faire le bilan financier, mais nous espérons vraiment avoir évité la catastrophe financière, et plus que tout nous espérons avoir montré aux élus la pertinence de cet évènement tel qu'il est et l'attachement des habitants et des publics à cette dynamique culturelle de territoire. Malgré cette réussite, nous sommes encore dans l'incertitude pour 2018, mais espérons pouvoir profiter de ce très beau bilan pour convaincre le Département de nous accorder à nouveau sa confiance, son engagement, et donc notre subvention originelle.

En attendant, restez curieux, et rejoignez-nous au Théâtre de la Commanderie pour les prochains rendez-vous de saison. Dimanche 1er octobre, un concert exceptionnel de Manu Galure qui fait une tournée folle de 2 ans à pied et début décembre, l'enregistrement live du prochain album de Jur !

Toutes les infos sur www.etedevaour.org ! Merci à tous pour votre soutien et au plaisir

BRÈVES

Le charmant marché du jeudi matin a besoin de notre soutien. Certains jours, en particulier lorsqu'il fait froid ou pluvieux, les clients se font rares, les marchands se découragent, certains ne reviennent plus, d'autres ne sont pas sûrs de continuer. Le marché est bien plus qu'un lieu pour faire nos courses hebdomadaires, c'est aussi l'occasion d'un moment de rencontre et de partage des petites nouvelles. N'oublions pas non plus les deux épiceries de Vaour, elles nous fournissent bien plus que l'essentiel.

En faisant nos courses à Vaour, nous économisons du carburant, nous encourageons les petits commerçants, nous entretenons les relations villageoises, nous soutenons les producteurs locaux et favorisons les circuits courts !

Barbara Andieu cède son épicerie à Stéphane Dury début octobre.

Merci Barbara, pour ces sept années passées et bonne chance pour la suite.

Et bienvenue à Stéphane!

CARNET CIVIL

Le 2 septembre le mariage de Stéphane Dury et Anna Bernard a été célébré à la Mairie de Vaour.

PETITES ANNONCES

Voici une nouvelle rubrique ! Elle est destinée aux Vaourais qui souhaitent y annoncer une proposition, un besoin, un objet à céder, un troc bien pratique, une offre ponctuelle ou régulière, une demande, une information...

Soit vous en parlez à Léonore au marché du jeudi matin, soit vous envoyez votre annonce par mail à Marie (marandersen@hotmail.com).

Commençons :

- Laura et Clément souhaitent isoler leur future maison avec du liège. Ils récoltent cette matière sous toutes ses formes et notamment les bouchons de nos bouteilles de vin. Pour les aider, merci de déposer votre collecte « liégeoise » à la chèvrerie, ou téléphonez à Laura (06 82 73 62 87).
- Marietta et Théo proposent : Nous allons très régulièrement à Saint-Antonin vers 8h45 le matin pour rentrer à 17h15. Nous avons ponctuellement de la place pour une personne. Ponctuellement, car parfois on part plus tard et on rentre plus tôt ou l'inverse. Si vous ne craignez pas de partager le siège arrière avec le chien, appelez-nous au 07 81 63 20 77.
- Claire Simon annonce : l'association vaouraise "GRAINE DE THÉÂTRE" donnera une représentation de « BLANCHE AURORE CELESTE », d'après Noëlle Renaude, à Penne, au musée MIRABILIA le vendredi 27 octobre, à 20h30.
- Marie-Ange Cotteret informe : du 29 septembre au 31 octobre 2017, faites de la science ! Rencontrez des chercheurs. Écoutez les conférences de votre choix. Visitez des laboratoires qui ouvrent leurs portes. Participez à un des Villages des sciences. Le programme : <http://scienceentarn.eklablog.com/fete-de-la-science-2017-a131176280>
- Serge Tortosa a environ 25 m³ de pierre à donner, provenant d'une grange en ruine à Aymes. Des grosses, des petites, un peu de tout. Elles appartiendront à celui qui viendra les chercher.



Photo Martin Duperrex

INFORMATIONS PRATIQUES

RÉUNION CITOYENNE

tous les premiers samedis du mois (sauf en août)
10 h à midi - salle de la mairie

LES ÉCHOS DE VAOUR

Mairie de Vaour - 81140 Vaour

Responsable de la publication : Pascal Sorin

Ont participé à ce numéro : Odile Alegre, Gérard Le Got, Marietta Kenkel, Léonore Strauch, Martin Duperrex, Marie Andersen

Maquette et mise en page: Laurent Roger, Marie Andersen

COURRIER DES LECTEURS

Pour proposer des idées ou donner votre opinion sur tout sujet concernant le village, envoyez vos courriers à la Mairie de Vaour.

MAIRIE

Téléphone 05 63 56 30 41
Mail mairie.vaour@wanadoo.fr
Site <http://www.vaour.fr>

Heures d'ouverture du secrétariat

lundi	13h30 – 17h30
mardi	13h30 – 17h30
mercredi	13h30 – 17h30
jeudi	08h30 – 12h30
	13h30 – 17h30
vendredi	13h30 – 17h30

Pascal Sorin, Bernard Holderlé, Léonore Strauch et Marielle Vasseur reçoivent sur RV, pris au secrétariat de la mairie 05 63 56 30 41

SERVICE SOCIAL

05 63 77 31 00
Les assistantes sociales du Conseil Général tiennent leur permanence le premier jeudi du mois de 9h30 à 12h30 à la MSAP sur RV

MEDIATHEQUE

05 63 45 01 84
mercredi 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00
jeudi 10h00 – 12h30
vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre)
samedi 16h00 – 18h00 Fermée les jours



lundi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	05 63 53 98 38
mardi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	
mercredi	9h30 – 11h30	
jeudi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	
vendredi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	

LA POSTE

me 09h30 - 11h30 05 63 53 98 38
lu.ma.je.ve 9h30 - 12h30

MÉDECINS

05 63 56 18 22
Dr Chaucoit lundi 16h30 – 18h00 et mercredi 11h00 – 12h00
Dr Chautard mardi 11h00 – 12h00 et vendredi 16h30 – 18h00

ÉPICERIE Ellipse d'Agnès 05 63 56 03 18

mardi à samedi 13h30 – 19h30
jeudi 10h30 – 13h00 et 13h30 – 19h30

épiceRIE de Stéphane 05 63 56 34 40

mardi à samedi 7h30 – 12h30 et 17h00 – 19h00
dimanche 7h30 – 12h30

GARAGE GUIBAL 05 63 56 30 12

lundi à samedi 8h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00
dimanche 8h00 – 12h00

TAXI GILLES 06 16 30 14 90

FRIPERIE

mercredi et jeudi 10h00 – 12h30
samedi 15h00 – 18h00

DÉCHÈTERIE DES CABANES 05 63 56 19 01

mardi, mercredi, vendredi, samedi
10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17